



**ALGERIE TELECOM-SPA**  
**EPE-SPA au capital social de 115 000 000 000.00 DA**

**DIRECTION OPERATIONNELLE D'ADRAR**  
**NIF 000216001808337**  
**SOUS DIRECTION FONCTION SUPPORT**  
**DEPARTEMEMEN ACHAT ET LOGISTIQUE**  
**SERVICE ACHAT**

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES**  
**N°37/ AT/DO-01/SDFS/DAL/SA/2021**

La Direction Opérationnelle d'Adrar lance un avis de Consultation ouvert avec exigences de capacités minimales pour travaux D'Assainissement de Canalisation Urbaine Repartis sur Quatre (04) Lots comme suit :

- Lot N°01 : Travaux Assainissement de canalisation urbaines CMP ADRAR
- Lot N°02 : Travaux Assainissement de canalisation urbaines CMP TIMIMOUN
- Lot N°03 : Travaux Assainissement de canalisation urbaines CMP AOULEF
- Lot N°04 : Travaux Assainissement de canalisation urbaines CMP REGGANE

Le Présent Avis S'adresse uniquement aux personnes physique et/ou morales, soumissionnant seules ou dans le cadre de groupements momentanés d'entreprises qualifiés dans le domaine de génie civile et canalisation, travaux publics, bâtiments et hydrauliques de droit algérien, ayants les Capacités Techniques et Financières pour la réalisation du projet.

**Seules les soumissionnaires possédant un certificat de qualification et classification de 02 et plus sont appelés a soumissionnés pour ces LOTS.**

Les entreprises Intéressées par le présent Avis de Consultation peuvent se rapprocher de la Direction Opérationnelle pour plus d'information et retirer du cahier des charges, à l'adresse suivante :

**DIRECTION OPERATIONNELLE D'ADRAR**  
**RUE DE 08 MARS, PRES DE L'HOPITAL IBN SINA**

Contre le paiement d'une somme de Deux mille dinars algérien (2000 DA) Non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire N°0010025003000000135/43.

A l'appui de leurs soumissions, les candidats devront obligatoirement joindre les documents exigés par la réglementation en vigueur, soit :

- 1-un dossier administratif :** insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Dossier administratif** » la dénomination du soumissionnaire la référence et l'objet de l'appel à la concurrence.
- 2-L'Offre technique:** insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Offre Technique** » la dénomination du soumissionnaires la référence et l'objet de l'appel à la concurrence.
- 3-L'Offre financière :** insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Offre Financière** » dénomination du soumissionnaire la référence et l'objet de l'appel à la concurrence.

Les trois enveloppes seront placées dans une enveloppe extérieure qui devra être anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire ne paraîtra sur l'enveloppe extérieure, et devra porter -bien apparent- la mention suivante :



**ALGERIE TELECOM-SPA**  
**EPE-SPA au capital social de 115 000 000 000.00 DA**

**DIRECTION OPERATIONNELLE D'ADRAR**  
**NIF 000216001808337**  
**SOUS DIRECTION FONCTION SUPPORT**  
**DEPARTEMEMEN ACHAT ET LOGISTIQUE**  
**SERVICE ACHAT**

**DIRECTION OPERATIONNELLE D'ADRAR**  
**Avis de Consultation NATIONAL OUVERTE**  
**N°37/AT/DO-01/SDFS/DAL/SA/2021**  
**«travaux D'assainissement de Canalisation Urbaine»**

**« N'OUVRIR QUE PAR La COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET 'EVALUATION DES OFFRES »**

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivant :

**DIRECTION OPERATIONNELLE D'ADRAR**  
**RUE DE 08 Mars près de l'Hôpital Ibn Sina**

La date limite du dépôt des offres est fixées au 15<sup>ème</sup> jour de 08h00 à 14h00, à partir de la 1<sup>ère</sup> parution du présent avis de Consultation sur le site WEB officiel d'Algérie télécom.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis au niveau du siège de la Direction Opérationnelle Adrar le même jour à 14h :00, une seule Personne par entreprise autorisée à assister.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de cent quatre-vingt (180) jours à compter de la date d'ouverture des plis.